



## **DOSSIER DE DEMANDE SUBVENTION**

### **Dossier destiné à la Mairie de Merlimont Service de la Vie Associative**

Les associations loi 1901, en fonction de leur secteur d'activité (culturel, social, éducatif, socioculturel, sportif...) peuvent effectuer une demande de subvention de fonctionnement et/ou sur projets.

### **Critères d'attribution de la subvention**

- un besoin réel de subvention (examen des comptes financiers)
- un intérêt local ou général (pertinence du projet et des actions développées).
- Une cohérence avec la politique générale de la ville : favoriser l'accès à tous les Merlimontois et correspondre au programme de l'équipe municipale.
- La remise d'un dossier de subvention complet.

### **Comment procéder ?**

- Remplir la **fiche de demande de subvention**
- Fournir les différentes pièces justificatives demandées.
- Déposer le dossier avant **31 Janvier 2019** au service associations situé dans les bureaux à l'étage du Bureau d'Informations Touristiques ou envoyer par mail à : [associations@merlimont.fr](mailto:associations@merlimont.fr)



## FICHE DEMANDE DE SUBVENTION

**Nom de l'Association :** .....

**Siège Social de l'association :** .....

.....

**Nom du président :** .....

### **Pièces à joindre impérativement**

- **Lettre adressée au Maire** précisant le montant souhaité, l'intérêt du projet et sa cohérence avec la politique générale de la ville
- **Le bilan financier** : compte de résultats approuvés par l'Assemblée générale et certifiés par le président de l'association.
- **Le rapport d'activités** du dernier exercice.
- **Le procès-verbal** de la dernière assemblée générale.
- **La composition du bureau** (préciser l'adresse du président).
- Le ou **les relevés d'identité bancaire** ou postaux.
- **Le contrat d'assurance** de l'association.

Les demandes de subvention sont votées au conseil municipal et sont attribuées uniquement si les dossiers sont complets et validés.